



## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Première boîte aux lettres drive à Cahors !**

**Jean-Marc Vayssouze-Faure, maire de Cahors et président du Grand Cahors, et Laurence Ducassou, directrice de la Plateforme de Préparation et de Distribution du Courrier de L'Hospitalet-Pays de Cahors, inaugurent la première boîte aux lettres drive de Cahors.**

Cet équipement novateur est en fait la version postale d'un drive-in.

**Installée place de la Résistance, cette boîte aux lettres de dernière génération** vient compléter l'offre postale cadurcienne. C'est, après celles de Millau, Castres et Albi, la quatrième boîte aux lettres drive installée sur le territoire de la Direction du Courrier Midi-Pyrénées Nord (Aveyron, Lot, Tarn et Tarn-et-Garonne).

**La particularité de cette nouvelle boîte aux lettres est d'être à double face** et, ainsi, **accessible à tous, aux piétons, aux personnes à mobilité réduite et aux véhicules.**

L'accès dédié aux clients en véhicule est délimité au sol par un marquage d'emplacement réservé.

Cette boîte aux lettres sera relevée à 12h30 du lundi au vendredi et à 8h30 le samedi.

#### **Améliorer l'accessibilité**

L'implantation de cette nouvelle boîte aux lettres s'inscrit directement **dans les engagements pris par le groupe La Poste pour rendre ses services plus accessibles à ses clients** entreprises et particuliers.

Elle s'intègre également dans la **démarche globale portée par la Ville de Cahors**, sous la houlette de **Noëlle Boyer, conseillère municipale de la Ville déléguée aux personnes handicapées, pour améliorer la qualité de vie de chaque habitant, mais en particulier des personnes souffrant d'un handicap**, quel que soit ce handicap (moteur, auditif, visuel...). La commune est en effet chargée, avec le Grand Cahors, de la compétence accessibilité par la loi du 11 février 2005 relative à l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Cette démarche intègre une réflexion sur toutes les facettes de la vie quotidienne (accessibilité, voirie, trottoir, patrimoine, tourisme, culture...). Un audit a d'ailleurs été demandé, les résultats devraient être livrés très prochainement.

En attendant, **un référent accessibilité a été désigné au 1<sup>er</sup> janvier 2011** à la mairie de Cahors, désignation qui formalise l'implication des collectivités dans la prise en compte de ces problématiques. **Ce référent accessibilité a travaillé sur la mise en place de ce drive postal**, comme il l'a déjà fait en participant au recensement opéré sur les 110 places de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite ou encore les jardins publics, pour en évaluer l'accessibilité et proposer des réaménagements. Ce travail de recensement - bilan sur l'accessibilité des différents équipements de la collectivité est un chantier permanent en ville.

#### **Contacts Presse :**

**Ville de Cahors**  
Céline JULIEN  
Directrice de la communication  
Tel : 05 65 20 87 07  
[cjulien@mairie-cahors.fr](mailto:cjulien@mairie-cahors.fr)

**ANCI Midi-Pyrénées - groupe La Poste**  
Olivier Marçais  
Attaché de presse  
Tél : 05 34 41 94 45 / 06 84 13 07 81  
[olivier.marcais@laposte.fr](mailto:olivier.marcais@laposte.fr)